



N° 38 • Août -Septembre 2026

Le Vap

Vivre à *pleyben*



© Hervé Provost



© Erwan Houeix



© Marie Gella



© François Boulouard

Toute l'actualité en détail sur
www.pleyben.fr

retrouvez-nous sur :  citykomi 

Prochain numéro le 30 septembre 2026

• SOMMAIRE •

p3	ÉDITO
p4-10	COMMUNE
p11	COMMUNAUTE DE COMMUNES
p12-13	TOURISME
p14 et 19-21	ENFANCE – JEUNESSE
p22-26	ASSOCIATIONS – EVENEMENTS
p27	VIE ECONOMIQUE
p28	BIBLIOTHEQUE
p29-31	LES ESTIVALES / ARVEST
p32	AGENDA

INFOS UTILES

Mairie : 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h15 du lundi au vendredi.

Téléphone : 02.98.26.68.11

Email : contact@mairiepleyben.fr

Site Web : www.pleyben.fr

Le service urbanisme de la mairie est désormais ouvert au public et joignable par téléphone uniquement sur les créneaux suivants : lundi 13h45-17h, mardi : 8h30-12h / 13h45-17h, jeudi : 08h30-12h, vendredi : 8h30-12h.

Contact email : urbanisme@mairiepleyben.fr.

Communauté de communes : 02.98.16.14.00

Pour toutes questions diverses aux élus : avotreecoute@mairiepleyben.fr

Rencontre des élus sur simple demande de rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

Pour toute demande relative à l'épicerie sociale ou au CCAS, première prise de contact auprès du secrétariat de la mairie.



Directrice de publication :
Amélie CARO, Maire

Rédacteur en chef :
Steeve LE GALL

Comité de rédaction :
**Bureau municipal
et agents municipaux**

Comité de correction :
**Marie-Paule LE DÛ
Gildas URIEN**

Réalisé par
**IMPRIMERIE
DU
COMMERCE**
www.impricom.fr

Diffusion en version numérique sur
www.pleyben.fr et Citykomi.

Mairie de Pleyben - Accueil
site officiel de la commune de Pleyben
www.pleyben.fr

Édition en 900 exemplaires, imprimés sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

Dépôt légal : juillet 2026. Imprimerie du Commerce, Quimper.



Bonjour à toutes et à tous,
Nous voilà déjà à l'édition estivale, l'occasion de rappeler les nombreux événements qui vont ponctuer l'été avant de commencer à regarder

vers la rentrée où nous retrouverons nos habitudes avec le traditionnel forum des associations fin août et le pot d'accueil des nouveaux habitants début septembre. Mais d'ici là, profitez pleinement des Estivales qui ponctueront les prochaines semaines, en intermittence avec les incontournables Jeudis de l'enclos, les fêtes patronales et les pardons. Que vous restiez sur notre commune ou que partiez en vacances, je vous souhaite avant tout un excellent séjour, rempli de soleil et de moments de détente.

Si l'été marque un temps d'arrêt pour certaines réunions, il ne signifie pas pour autant l'arrêt du travail pour la municipalité. Nous préparons déjà l'avenir avec soin. Concernant les travaux, le marché pour la viabilisation du site des Galettes sera lancé dès début septembre. Par ailleurs, le projet de rénovation de la bibliothèque avance également, avec un projet de délibération sur le Projet culturel scientifique économique et social (PCSES) à l'automne pour être en capacité de solliciter des aides

financières auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) après l'été.

En parallèle, nous travaillons avec Finistère Ingénierie Aménagement (FIA) pour préparer la future rénovation de la rue de Carhaix et l'étude d'un nouveau lotissement côté Kerguillé. Les retours de ces études, prévus en fin d'année pour la première et début 2027 pour la seconde, nous permettront de travailler ensuite sur les plans de financement qui en découlent.

Du côté des équipes municipales, nous faisons également évoluer notre organisation pour garantir une gestion toujours plus opérationnel. Le non remplacement d'un agent parti en retraite en octobre dernier nous permet de créer le poste de directeur des services techniques qui viendra renforcer les services techniques et nous préparons également l'arrivée du nouveau directeur général des services qui succédera à notre actuel directeur, appelé à la retraite dans quelques mois. Nous vous remercions par avance pour le bon accueil que vous pourrez leur réserver à compter de leur prise de fonction le 1^{er} septembre.

Très bel été à toutes et à tous, et à très vite à la rentrée !

Amélie Caro, Maire



Agence postale
du lundi au vendredi
de 9h30h - 12h30
le mardi en plus
de 16h - 18h30

Bibliothèque
02 98 26 30 65
bibliotheque@mairiepleyben.fr

Mercredi : 10h - 12h ; 14h - 19h
Jeudi : 16h - 19h
Samedi : 10h - 17h
Dimanche : 10h30 - 12h

Arvest
Toute l'actualité sur Citykomi
et sur l'agenda du site de la mairie

Espace public numérique
<https://epn.mairiepleyben.fr/>

Gendarmerie
rue Laënnec
02 98 26 60 09
Lundi : 14h - 18h
Samedi : 8h - 12h

N° d'urgences
Pompiers le **18**
Gendarmerie le **17**
Samu le **15**

Déchetterie de Pleyben
(période estivale)
02 98 26 67 53
Du lundi au samedi :
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Fermée le mardi et mercredi

Pharmacie Houeix
45 Pl. Charles de Gaulle,
29190 Pleyben
Lundi-vendredi : 8h45 - 12h15
et 13h45 - 19h15
Samedi : 8h45 - 12h30

Pharmacie de garde
faire le 3237
ou bien www.3237.fr

Eau et assainissement
(dépannage)
Eau : 09 69 32 35 29
Assainissement : 02 77 62 40 09

Médecins généralistes
8, square des Bruyères
D^R Vivien PERIN, D^R Aldric LUCAS et
D^R Lucas BEURTON-COURAUD
02 98 99 16 79

Cabinets infirmiers :
8, square des Bruyères
Cabinet CARN AR SCAO
02 98 26 65 54

Cabinet BOUCHER-BRENNER
02 98 26 65 85

Cabinet des Bruyères
02 98 81 27 15

Réunion du conseil municipal du 05 juin

Le conseil municipal s'est réuni le 5 juin dernier afin d'examiner lors de deux conseils municipaux successifs plusieurs dossiers concernant la vie communale et le fonctionnement de la collectivité.

Parmi les principales décisions adoptées :

- désignation des délégués et suppléants de la commune appelés à participer au collège électoral chargé de l'élection des sénateurs du Finistère ;
- approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- présentation des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations, notamment l'attribution du marché de fauchage-élagage, l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée pour les services techniques et le renouvellement du marché de signalisation verticale et de mobilier urbain ;
- approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2025 du budget principal, du budget Arvest et du budget lotissements, qui retracent l'exécution budgétaire de l'exercice 2025 ;
- vote des subventions municipales aux associations (présentées dans l'encart dédié de ce bulletin) ;
- renouvellement des aides apportées à l'OGEC de l'école Saint-Joseph pour la restauration scolaire, les projets éducatifs et le fonctionnement des classes sous contrat d'association ;
- désignation du représentant des agents au Comité national d'action sociale (CNAS) ;
- désignation des représentants de la commune à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes ;
- renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales ;

- proposition de la liste des membres de la future commission communale des impôts directs (CCID), qui sera ensuite arrêtée par la Direction départementale des finances publiques ;
 - avis favorable à la mise en vente de logements sociaux par Armorique Habitat ;
 - adoption des modalités de remboursement des frais de déplacement des élus, ainsi que des agents et bénévoles intervenant pour la commune ;
 - renouvellement de l'adhésion de la commune au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés afin de poursuivre les actions engagées en faveur du bien vieillir à Pleyben ;
 - mise à disposition d'un terrain communal au profit de la Société de chasse de Pleyben ;
 - validation d'une convention avec le SDEF pour l'extension du réseau d'éclairage public vers le Village des Fratries ;
 - décision concernant une demande d'acquisition d'une partie du chemin communal de l'impasse de Kervern.
- Le tirage au sort des jurés d'assise avait été réalisé lors d'un bureau municipal : les habitants concernés ont été contactés directement par courrier entre fin mai et mi-juin. Toutes les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.pleyben.fr/conseil-municipal/>.
- Il est rappelé que les séances de conseil municipal sont ouvertes au public et qu'il est possible de venir y assister librement.

Nécrologie : hommage à Fernand Pouliquen

Fernand Pouliquen, ancien chef des services techniques, nous a quittés le 23 mai dernier, à l'âge de 68 ans, suite à une longue maladie.

Il a débuté sa carrière à la commune de Pleyben le 1^{er} mars 1986 en tant que stagiaire et a gravi tous les échelons pour devenir le responsable des services techniques. Il a pris sa retraite en juillet 2017.

Fernand nous laisse le souvenir d'un homme affable, à l'écoute de tous les Pleybennois et restera présent dans nos mémoires.



Des points d'apport volontaire enterrés place Charles de Gaulle

Le projet d'installation de conteneurs enterrés sur la place Charles de Gaulle franchit une nouvelle étape.

Quatre points d'apport volontaire seront installés le long du muret situé en face du caviste, côté intérieur du parking. Ils remplaceront les conteneurs actuellement implantés à proximité des abribus et devant la pharmacie. Le point d'apport volontaire pour le verre restera quant à lui rue Le Roux. Ce nouvel aménagement permettra d'améliorer l'intégration paysagère des équipements tout en facilitant leur utilisation.

Le chantier était initialement envisagé plus tôt, mais plusieurs contraintes ont conduit à en repousser la réalisation. Les prescriptions des Architectes des Bâtiments de France ont notamment nécessité des adaptations sur le choix de la couleur des équipements.

Par ailleurs, la convention de participation financière de la communauté de communes, qui n'avait pas été finalisée lors du précédent mandat, a dû être entièrement reprise avant de pouvoir engager le projet.

Les travaux de terrassement seront réalisés par une entreprise de Cast. Compte tenu des délais d'intervention et afin d'éviter qu'un éventuel retard ne conduise à laisser un chantier inachevé pendant toute la période estivale et la fête foraine, il a été décidé de programmer l'intervention à la fin du mois de septembre.

La commune remercie les riverains et les usagers pour leur compréhension durant cette période. Ce nouvel équipement contribuera à améliorer durablement le cadre de vie et la qualité de la collecte des déchets en centre-ville.

Les subventions aux associations votées par le conseil municipal

À noter : Les montants présentés ci-dessous correspondent aux subventions attribuées aux associations lors du conseil municipal du 5 juin. Les demandes de subventions exceptionnelles peuvent être déposées en mairie en cours d'année et, si elles sont recevables, faire l'objet d'un vote ultérieur du conseil municipal. Par ailleurs, les subventions à finalité sociale, attribuées dans le cadre du CCAS, ne figurent pas dans ce récapitulatif.

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune. Par leurs actions, elles contribuent à l'animation du territoire, au développement des activités sportives, culturelles, éducatives et au renforcement du lien social.

Lors de sa séance du 5 juin 2026, le conseil municipal a voté **42 381 €** de subventions réparties entre les associations et organismes reportés dans le tableau suivant :

Associations du secteur scolaire – 16 431 €

Collège Louis Hémon – Séjours éducatifs et d'intégration	1 920 €*
Collège Saint-Germain (fournitures scolaires, sorties pédagogiques, séjour d'intégration, restauration scolaire)	4 441 €*
D.D.E.N. du canton de Pleyben	50 €
École publique (arbre de Noël, fournitures scolaires, séjours éducatifs)	6 747 €*
Foyer socio-éducatif du collège Louis Hémon	3 125 €
Maison Familiale de Pleyben	148 €*

*Certaines aides sont versées sur présentation de justificatifs selon le nombre d'élèves concernés.

• COMMUNE •

Associations sportives – 13 420 €

Association sportive collège Louis Hémon	700 €
Association sportive collège Saint-Germain	500 €
Association sportive LEP	400 €
Celtic Contact (sambo)	1 000 €
Dojo de l'Aulne	320 €
École de cyclisme de l'A.O.C	750 €
Gym Glazick	375 €
Hand Ball Club et école de hand	3 100 €
Handisport Cornouaille Quimper	25 €
Les Cyclos Pleybennois	300 €
Pleyben Rando	150 €
Roller Club Pleybennois	1 900 €
Stade Pleybennois	3 100 €
Tennis Club	800 €

Associations culturelles – 4 600 €

Association VAMP (Véhicules anciens motorisés de Pleyben)	300 €
Bibliothèque sonore du Finistère	50 €
Brezhoneg e Bro Rouzig	100 €
Danserien Ar Vro Bidard - Pleyben	500 €
École de musique du Yeun Elez Brasparts	200 €
Les Amis de l'orgue	130 €
Musikagogo	200 €
S.P.R.E.V. (Sauvegarde du patrimoine religieux en vie)	3 120 €

Associations diverses – 7 930 €

Amicale du personnel communal	2 000 €
Association des conciliateurs de justice	100 €
Comité des Courses	3 000 €
Comité d'élevage des cantons de Pleyben - Le Faou	1 000 €
Danse avec les abeilles	350 €
F.N.A.C.A.	200 €
Médaillés militaires	50 €
O-Top	600 €
Prévention routière (sous réserve de réaliser une action de prévention sur la commune)	50 €
Rés'Agri	280 €
Société de chasse de Pleyben	300 €

Montant total des subventions votées : 42 381 €

La zone 30 arrive au cœur de Pleyben

Afin de renforcer la sécurité de tous les usagers, la commune met en place une zone 30 dans une large partie du centre-ville.

La commune a été accompagnée par Finistère Ingénierie Aménagement (FIA) afin d'étudier les différents secteurs et de définir le périmètre le plus pertinent au regard des déplacements, de la fréquentation des espaces publics et des enjeux de sécurité.

Pourquoi une zone 30 ?

Le centre-ville concentre de nombreux déplacements : piétons, enfants se rendant à l'école, personnes âgées, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et automobilistes y partagent quotidiennement l'espace public.

Malgré les limitations existantes, des pointes de vitesse importantes sont encore régulièrement constatées sur plusieurs axes. Elles augmentent considérablement les risques d'accident et la gravité des conséquences en cas de choc.

L'objectif de cette nouvelle zone n'est donc pas de compliquer les déplacements, mais bien de rendre le centre-ville plus sûr pour tous, tout en favorisant un meilleur partage de la voirie entre les différents usagers.

Un déploiement progressif

La zone 30 sera matérialisée par une signalisation spécifique aux entrées et sorties du périmètre.

Le marquage au sol (inscriptions « Zone 30 ») sera réalisé au 4^{ème} trimestre de telle manière à ce que nous puissions vérifier que les emplacements retenus pour les débuts et fins de zone répondent pleinement aux usages observés sur le terrain avant de réaliser le marquage définitif.

À ce stade, le choix a été fait de privilégier une signalisation adaptée sans multiplier les aménagements physiques. Les ralentisseurs, chicanes ou rétrécissements de chaussée ont donc été écartés dans un premier temps, mais ils pourront être étudiés ultérieurement si les vitesses constatées le justifient.



Un nouveau sens de circulation

En parallèle de la mise en place de la zone 30, la rue reliant le Mercure à l'agence immobilière passera en sens unique montant : il ne sera plus possible de sortir sur la rue de Quimper à partir de cette rue, il ne sera possible que d'emprunter cette rue en venant de la rue de Quimper. Cette évolution vise à renforcer la sécurité dans ce secteur particulièrement fréquenté.

Respecter la limitation

Dans une zone 30, la vitesse maximale autorisée est par définition de 30 km/h.

Comme sur l'ensemble du réseau routier, le non-respect de cette limitation est passible de sanctions. À titre de rappel, un excès de vitesse inférieur à 20 km/h est sanctionné par une amende forfaitaire de 135 € et le retrait d'un point sur le permis de conduire.

Le plan ci-contre présente l'ensemble du périmètre concerné, qui s'étend du collège Saint-Germain sur la rue de Carhaix, au début de la rue du Moulin du Chantre, à tout le secteur Pierre Cloarec et de la rue de la Gare, depuis le secteur de la Coudraie jusqu'à l'ancienne entreprise Bozec, rue de Quimper.

Nous restons à l'écoute de vos remarques en nous écrivant à avotreecoute@mairiepleyben.fr.

Mise aux normes à venir de l'assainissement de l'aire à camper de Pont-Coblant

Reprise en 2025 par la commune, l'aire à camper de Pont-Coblant est ouverte de juin à septembre. À titre transitoire, elle accueille gratuitement les campeurs et les camping-cars, avec accès à l'eau froide, à l'électricité et aux sanitaires. Les usagers sont informés de la possibilité de déposer un don en mairie au profit du CCAS.

Parallèlement, la commune travaille avec la Région Bretagne afin d'étudier les modalités permettant de faire évoluer le fonctionnement du site. L'objectif est que l'accès à certains services, notamment les sanitaires et les douches (avec eau chaude), puisse à terme être financé par les usagers grâce à la carte d'accès du canal, avec une rétrocession des recettes à la commune. À la date de rédaction de ce bulletin, cette organisation est encore à l'étude afin de vérifier les possibilités techniques et comptables entre les différents partenaires.

Cette réflexion s'inscrit dans le futur Contrat de canal, actuellement en cours de finalisation entre la Région Bretagne, les communes riveraines concernées (Pleyben, Gouézec, Lothey, Lennon, Saint-Coulitz, Port-Launay et Châteaulin) ainsi que la Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay. Ce contrat a pour objectif d'accompagner le développement des usages et de l'attractivité du canal de Nantes à Brest. La Région a prévu une enveloppe de 200 000 € TTC et attend des collectivités partenaires un investissement global d'un montant équivalent. La commune de Pleyben a proposé que son investissement dans l'amélioration de l'aire à camper et de son assainissement constitue sa contribution à ce contrat. Une rencontre de terrain avec les services de la Région est programmée le 21 juillet, soit après l'envoi de ce bulletin à l'impression. Les discussions étant toujours en cours, certains éléments sont donc susceptibles d'évoluer. La Région envisage également l'installation d'un sanitaire à proximité de l'aire à camper.

L'assainissement actuel n'étant pas aux normes, la commune a engagé une étude avec le bureau d'études Ar Bradenn afin d'identifier la solution la plus adaptée au site. Trois filières ont été comparées : la fosse étanche, la micro-station et la phytoépuration.

Compte tenu du fonctionnement saisonnier du camping, de la fréquentation importante des camping-cars et des



contraintes du terrain, notamment son caractère potentiellement inondable, la solution retenue est celle de la phytoépuration, par filtres plantés de roseaux.

Cette solution présente plusieurs avantages : elle est particulièrement adaptée aux variations de fréquentation, nécessite peu d'entretien, offre une grande robustesse dans le temps et constitue également la solution la plus économique sur la durée. L'investissement comprend l'étude réalisée par Ar Bradenn (1 500 € TTC) ainsi que la création de la station de phytoépuration, estimée à 40 000 € TTC. Son entretien est évalué à environ 500 € par an, soit 7 500 € TTC sur 15 ans. Enfin, le dispositif sera dimensionné pour accueillir également, à terme, les effluents des bateaux à quai. La Région Bretagne prévoit en effet l'installation d'un poste de pompage en bord de canal afin d'acheminer les eaux usées jusqu'à la future station implantée au fond du camping.

Ce projet permettra de pérenniser l'accueil des campeurs et camping-cars à Pont-Coblant tout en répondant aux exigences environnementales et réglementaires aux camping-caristes. En l'absence d'une aire de vidange sur le site, les eaux usées et les caissettes des toilettes chimiques doivent impérativement être vidangées à la borne de la gare, prévue à cet effet. Il est strictement interdit de procéder à ces vidanges sur l'aire à camper ou dans son environnement. Un manquement a malheureusement conduit à une verbalisation au cours du mois de juin. Nous remercions chacun de respecter cette règle essentielle pour préserver la qualité du site, l'environnement et les conditions d'accueil de tous.

Deux Pleybennois récompensés pour leur courage

Le 8 octobre 2025, lors d'un incendie dans une habitation à Poul ar Vran, deux voisins, Mathieu Grall et Jean-Pierre Le Bras qui par le plus grand des hasards se trouvaient à leur domicile, ont fait preuve d'un remarquable courage en portant secours à une habitante alitée.

Alertés par des détonations puis par la fumée qui s'échappait de la maison, ils sont intervenus avant même l'arrivée des secours. Malgré des conditions particulièrement dangereuses, ils sont parvenus à extraire la victime de son lit et à la mettre en sécurité.

Les sapeurs-pompiers ont souligné que leur intervention a été déterminante pour la survie de cette personne.

En reconnaissance de leur acte de courage et de dévouement, la médaille d'Acte de courage et de dévouement, échelon bronze, leur a été attribuée lors de la Journée nationale des sapeurs-pompiers à Saint-Renan le 20 juin 2026.

Toutes nos félicitations à ces deux Pleybennois pour leur geste exemplaire.

Nota bene : nous rappelons qu'il est primordial d'appeler en priorité les secours pour qu'ils puissent intervenir dans les meilleurs délais et d'éviter de prendre des risques



Les commerces engagés auprès des seniors

Parce que bien vieillir passe aussi par un environnement du quotidien accessible et bienveillant, plusieurs commerçants de Pleyben s'engagent aujourd'hui dans la démarche Ville Amie des Aînés. Leur mobilisation s'inscrit dans la dynamique portée par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), qui accompagne les collectivités dans l'adaptation de leur territoire au vieillissement de la population.

Reconnaissables par leur engagement, ces commerces mettent en œuvre des gestes simples mais essentiels : un accueil attentif, des espaces de circulation facilités, une information lisible, la possibilité de s'asseoir quelques instants ou encore une disponibilité particulière pour accompagner les personnes qui en ont besoin.

Au-delà de ces aménagements, cette initiative traduit une volonté commune de renforcer le lien social et de permettre à chacun de continuer à fréquenter les commerces de proximité en toute confiance. Les commerçants deviennent ainsi des acteurs du bien-vieillir, contribuant à lutter contre l'isolement et à favoriser l'autonomie des habitants les plus âgés.

Nos commerces sont des lieux de vie. En rejoignant cette démarche, nous affirmons notre volonté de faire de notre ville un territoire accueillant pour tous les âges.

Cette action s'inscrit dans une politique plus large menée par la commune pour développer une ville inclusive, où les besoins des aînés sont pleinement pris en compte dans les espaces publics, les déplacements, les services et la vie locale.

Les habitants sont invités à découvrir ces commerces engagés et à soutenir cette démarche qui bénéficie à l'ensemble de la population. Une ville plus accessible aux aînés est une ville plus confortable pour tous : familles, personnes en situation de handicap, habitants temporaires ou visiteurs.

À travers cette mobilisation collective, Pleyben confirme son ambition de construire un territoire solidaire, inclusif et attentif aux besoins de chacun, à chaque étape de la vie.

Canicule : les Sentinelles de l'Heure Civique mobilisées

Face aux fortes chaleurs, la commune de Pleyben active son réseau de Sentinelles de l'Heure Civique afin de renforcer la vigilance auprès des personnes les plus vulnérables. Ce dispositif de solidarité de proximité, coordonné par le centre communal d'action sociale (CCAS), prend tout son sens lors des épisodes de canicule comme en juin dernier où le niveau rouge a été atteint.

Les bénévoles et les partenaires du réseau sont invités à redoubler d'attention envers les personnes âgées, isolées ou fragilisées. Un simple appel téléphonique, une visite de convivialité ou une proposition d'aide pour faire les courses peuvent permettre de détecter rapidement une situation à risque.

En période de fortes chaleurs, les Sentinelles rappellent les principaux gestes de prévention : boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres durant la journée, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, privilégier les lieux climatisés si besoin et prendre régulièrement des nouvelles de ses proches ou de ses voisins. Les habitants sont également invités à signaler au CCAS toute personne qui pourrait avoir besoin d'un accompagnement ou d'une attention particulière. Le registre des personnes vulnérables est ouvert jusqu'au 30 septembre.



Grâce au réseau de l'Heure Civique, une réponse de proximité peut être rapidement organisée par des bénévoles formés à la veille solidaire.

Sur l'épisode de fortes chaleurs de juin 2026, c'est plus de 115 appels tous les deux jours et pour les situations les plus fragiles (une douzaine) un appel quotidien et des visites étaient organisés. Il convient ici de saluer cet engagement citoyen et solidaire.

À Pleyben, cette mobilisation citoyenne illustre l'importance des solidarités locales face aux épisodes climatiques de plus en plus fréquents. La vigilance de chacun peut contribuer à protéger les personnes les plus exposées aux risques liés à la canicule.

Une belle récompense pour Franck Croissant



Le 1^{er} juillet, Franck Croissant, du Celtic Contact de Pleyben, a reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à la préfecture de Quimper.

Une distinction qui vient saluer son investissement de nombreuses années au service du sambo français. Très engagé au sein de son club, il s'implique également au niveau du comité régional et de la commission nationale.

Cette médaille récompense un parcours marqué par la passion, le bénévolat et l'envie de faire grandir sa discipline.

Bravo et félicitations à Franck pour cette belle reconnaissance.

Réunion du conseil communautaire du 09 juin

Réuni le 9 juin à Châteaulin, le conseil communautaire qui a essentiellement porté sur l'adoption des comptes financiers uniques de 2025, les affectations de résultat et les décisions modificatives sur lesquelles nous ferons un focus plus approfondi sur un article publié sur le site de la mairie a examiné plusieurs dossiers relatifs au développement économique, aux services communautaires et à l'amélioration des équipements du territoire.

Les élus ont notamment validé plusieurs opérations destinées à accompagner le développement économique. La communauté de communes a ainsi approuvé la cession d'un terrain sur la zone d'activités du Drevers à Pleyben afin de permettre l'extension de la Chaudronnerie de l'Aulne, ainsi que la vente d'un bâtiment d'activités à Châteaulin à une jeune entreprise issue de la pépinière Startijenn. Une subvention a également été accordée au Club d'Entreprises Aulne-Presqu'île afin de soutenir ses actions en faveur de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'attractivité économique du territoire.

Le conseil a également approuvé le lancement de travaux de mise en conformité et de rénovation technique du centre aquatique Les Bassins de l'Aulne. Ces interventions concerneront notamment la sécurité incendie, les menuiseries, certains équipements techniques et différents travaux d'entretien du bâtiment.

En matière d'habitat, les élus ont renouvelé leur engagement en faveur de la rénovation énergétique en approuvant la convention Rénov'Habitat Bretagne avec la Région Bretagne. Ils ont également autorisé la signature d'un avenant au partenariat avec l'ADEUPA afin de poursuivre les études et l'accompagnement de l'intercommunalité sur les questions d'aménagement du territoire.

Enfin, plusieurs décisions ont été prises pour assurer le bon fonctionnement des services communautaires, notamment l'organisation des commissions relatives aux délégations de service public, et le lancement d'un marché pour le contrôle de la qualité de l'eau potable distribuée sur le territoire.

Le résumé du conseil communautaire qui s'est tenu le 09 juillet à Lennon sera intégré au VAP de septembre. Toutes les délibérations et les annexes sont disponibles sur le site internet de la communauté de communes.

Le retour du salon des artisans !

À la suite du succès des premières éditions de 2017 et 2019, qui avaient chacune mobilisé près de 3 000 visiteurs, la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay a le plaisir de vous annoncer les dates de la 3^{ème} édition du salon des Artisans, qui se déroulera les samedi 24 et dimanche 25 octobre 2026 à l'Espace Coatigrac'h à Châteaulin.

Cet événement grand public a pour but de promouvoir les métiers de l'artisanat dans leur diversité et de permettre aux artisans de développer leur clientèle. Ouvert aux artisans, prioritairement issus de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, mais également d'autres communes du Finistère, ce salon dispose d'une capacité d'accueil maximum de 50 artisans exposants environ. Les objectifs de ce salon sont multiples :

- Mettre en lumière l'offre artisanale du territoire de Pleyben-Châteaulin-Porzay ;
- Favoriser la mise en relation entre la clientèle locale et les artisans (bâtiment, artisanat, services, alimentaire)
- Faire redécouvrir les techniques, les produits et les savoir-faire de l'artisanat ;
- Proposer un temps de rencontre convivial, familial et ludique.

Le salon des Artisans sera gratuit pour les visiteurs !



Sept semaines au service de la valorisation des 7 calvaires monumentaux de Bretagne

Dans le cadre de sa première année de BTS Communication au lycée Jean Moulin de Châteaulin, Flavie Morvan, 18 ans, a effectué un stage de sept semaines au sein de l'Association des 7 calvaires monumentaux de Bretagne, en étant basée à Pleyben. Une expérience riche qui lui a permis de mettre ses compétences au service de la valorisation du patrimoine breton.

Du 11 mai au 26 juin 2026, la jeune étudiante a participé à plusieurs projets destinés à accompagner le renouveau de l'association. Cette dernière œuvre depuis de nombreuses années à la promotion de sept calvaires monumentaux emblématiques de Bretagne. Face à l'évolution des pratiques touristiques et à la diminution des financements, l'association souhaite aujourd'hui repenser sa stratégie de communication afin de mieux faire connaître ce patrimoine exceptionnel.

Au cours de son stage, Flavie Morvan a tout d'abord rencontré les élus des différentes communes membres de l'association. Ces échanges lui ont permis d'en apprendre davantage sur l'histoire des calvaires et sur les attentes des collectivités engagées dans leur préservation et leur promotion.

Parmi ses principales missions figurait la création de nouveaux supports de communication. Elle a ainsi conçu un flyer destiné à présenter l'association et ses actions auprès de différents publics. Elle a également réalisé des fiches informatives spécifiques pour chacun des sept calvaires monumentaux. Pour mener à bien ces projets, elle a assuré la rédaction des contenus, la prise de photographies et la mise en page des documents.

Flavie Morvan a également travaillé dans le cadre de son stage sur l'identité visuelle de l'association en proposant une refonte de son logo. L'objectif était de moderniser son image tout en conservant les valeurs qui font son identité, afin de disposer d'un outil de communication plus actuel et durable.



Cette immersion dans le monde associatif et patrimonial a constitué une expérience particulièrement formatrice. « Ce stage m'a permis de développer mes compétences en communication, en création de supports et en gestion de projets concrets. J'ai également découvert un patrimoine culturel très riche et pris conscience de l'importance de sa valorisation auprès du public », explique-t-elle.

À l'issue de cette expérience, Flavie Morvan tient à remercier l'ensemble des membres de l'association pour leur accueil, ainsi qu'Amélie Caro pour la confiance accordée tout au long de ces sept semaines. Une aventure professionnelle et humaine qui lui aura permis d'acquérir de nouvelles compétences tout en contribuant à la mise en valeur d'un patrimoine emblématique de la Bretagne.

Mise en lumière de l'enclos paroissial : un projet collectif au service de notre patrimoine

L'inauguration de la mise en lumière de l'enclos paroissial s'est tenue le 2 juillet dernier, marquant l'aboutissement d'un projet attendu depuis de nombreuses années. Cette réalisation est avant tout le fruit d'un travail collectif, mené par plusieurs équipes municipales successives, avec une ambition commune : mettre en valeur l'un des plus beaux patrimoines de notre commune grâce à un éclairage sobre,

élégant et respectueux de l'environnement, en portant une attention particulière à la maîtrise de la consommation énergétique.

Le coût total de l'opération s'élève à 174 549 €, comprenant l'étude réalisée par la conceptrice lumière Noctiluca, les travaux effectués par Citéos ainsi que les frais liés à la campagne de financement participatif.

• TOURISME •

Ce projet a pu voir le jour grâce à la mobilisation de nombreux partenaires que nous tenons à remercier chaleureusement. Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) a apporté un financement de 41 700 €, soit près de 30 % du coût du projet. Nous remercions tout particulièrement sa vice-présidente, Dominique Bilirir, présente lors de l'inauguration.

Le Conseil départemental du Finistère a également soutenu cette opération à hauteur de 30 000 €. Nous remercions son représentant, Raymond Messenger, pour sa présence lors de l'inauguration.

Nous adressons également nos remerciements aux 57 particuliers ayant participé à l'emprunt participatif lancé par la commune, permettant de mobiliser 30 000 €. Leur confiance témoigne de l'attachement des habitants à notre patrimoine et de leur volonté de contribuer concrètement à sa valorisation.

La commune a assuré le financement du solde de l'opération, soit 75 049 €, comprenant notamment le remboursement de l'emprunt participatif. Au-delà du financement, cette opération avait également pour objectif de mobiliser des mécènes privés grâce à la plateforme Villyz. Plusieurs artisans, commerçants et entreprises avaient répondu favorablement à notre appel. Nous les remercions très sincèrement pour leur générosité.

Malheureusement, après le lancement de la campagne, la Direction générale des Finances publiques a considéré que ces dons n'étaient finalement pas éligibles à la réduction fiscale attendue, le projet étant porté juridiquement par le SDEF et non directement par la commune. Cette décision, intervenue tardivement, nous a conduits, par souci d'équité et de transparence, à rembourser l'ensemble des mécénats versés.

Nous remercions également les particuliers qui avaient pris contact avec la mairie afin d'effectuer un don ouvrant droit à une réduction fiscale. Les modalités de fonctionnement de la plateforme Villyz ne permettaient malheureusement pas de répondre favorablement à ces demandes. L'intérêt manifesté par de nombreux habitants démontre cependant leur attachement au patrimoine communal. Aussi, la commune étudiera, en lien avec les services compétents de la trésorerie, les dispositifs qui pourraient être mobilisés pour faciliter les dons lors de futurs projets patrimoniaux. Cette réflexion nous conduit également à envisager la création d'un fonds de dotation, qui pourrait constituer un nouvel outil de financement pour les projets d'intérêt général à venir.

Dans le même esprit, une candidature avait été déposée en octobre dernier dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt autour des patrimoines, avec l'espoir d'obtenir une



subvention complémentaire de 15 000 €. Bien que cette aide n'ait finalement pas été accordée, cette démarche témoigne de la volonté constante de la commune de rechercher tous les financements susceptibles de limiter le reste à charge pour les finances communales.

L'inauguration s'est déroulée en présence du SDEF, du conseil départemental, des sénateurs Nadège Havet et Michel Canevet, ainsi que des contributeurs à l'emprunt participatif qui avaient pu se libérer. Leur présence a permis de rappeler que ce projet est le résultat d'un engagement collectif de longue haleine.

Nous souhaitons également remercier les élus du précédent mandat, qui ont largement contribué à la conception de cette opération, ainsi que les élus du mandat actuel qui ont assuré le suivi des travaux jusqu'à leur aboutissement.

Enfin, afin d'associer les habitants à cette nouvelle mise en valeur de notre patrimoine, un concours photographique a été organisé. Pas moins de 26 photographies ont été reçues dans trois catégories différentes. Les lauréats ont été désignés grâce aux votes du public, des élus du conseil municipal, des bénévoles de la paroisse et des membres du comité de direction de l'office de tourisme. Les quatre photographies récompensées illustrent la couverture de ce bulletin municipal. Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats, qui seront contactés à la rentrée pour la remise officielle des prix.

Au-delà de sa dimension patrimoniale, cette réalisation s'inscrit dans une démarche de sobriété énergétique. Grâce aux choix techniques retenus dès la conception, le coût annuel estimé de fonctionnement de l'installation est d'environ 240 € d'électricité, démontrant qu'il est possible de conjuguer mise en valeur du patrimoine et maîtrise des dépenses énergétiques.

À toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ce projet, la commune adresse ses plus sincères remerciements.

RAPPEL : sécurité aux abords des écoles primaires !

Chaque jour, les abords de nos écoles accueillent de nombreux enfants, parents, accompagnateurs et personnels éducatifs. Ces moments d'arrivée et de sortie sont des périodes où la vigilance de chacun est essentielle.

La municipalité rappelle à tous les usagers de la route l'importance de respecter les limitations de vitesse, les passages piétons et les règles de stationnement. Un arrêt gênant ou un excès de vitesse, même de courte durée, peuvent mettre en danger les plus jeunes.

Nous invitons également les parents à sensibiliser leurs enfants aux bons comportements pour traverser la chaussée en toute sécurité et à privilégier, lorsque cela est possible, les déplacements à pied ou à vélo.

En adoptant des comportements responsables et respectueux, nous contribuons tous à faire des abords de nos écoles des espaces plus sûrs et plus sereins. La sécurité de nos enfants est l'affaire de tous.



Un pédalier pour recharger vos appareils numériques

Prochainement, un pédalier de recharge sera installé au Park Banalek. Grâce à ce dispositif innovant, chacun pourra recharger son smartphone ou sa tablette en produisant sa propre énergie... en quelques coups de pédale ! À la fois ludique, écologique et bon pour la santé, cette installation

invite à adopter un geste simple en faveur de l'environnement tout en profitant d'un moment d'activité physique.

Pour rester accessible toute l'année, le pédalier sera installé au Park Banalek durant la belle saison, puis déplacé en fonction des saisons au centre-ville de Pleyben.



L'enclos dans son ensemble

Regards sur les détails

© Daniel ROUX, Gérard CAER, Jean RIOU, Dominique FOUCHS,
Mireille LOUSSOUARN, Aldric LUCAS, Ines HOUEIX

Le calvaire illuminé

Les services communaux et infos clés

Pour joindre les services de la mairie : 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h15 du lundi au vendredi.

- **Accueil** : téléphone : 02.98.26.68.11,
Email : contact@mairiepleyben.fr
- **Etat civil** : accueil.mairie@mairiepleyben.fr
- **Police municipale** : demande d'arrêtés municipaux, de débit de boisson, de pose de banderole 02.98.26.72.94 / 06.08.63.85.71
pmpleyben@mairiepleyben.fr
- **Cantine / garderie** : inscription en mairie, se rapprocher de la trésorerie pour les étalements de paiement
- **Service technique** : 02.98.26.35.12
stm@mairiepleyben.fr
- **Urbanisme** : urbanisme@mairiepleyben.fr
(ouverture au public : lundi 13h45 - 17h, mardi : 8h30 - 12h / 13h45 - 17h, jeudi : 08h30 - 12h, vendredi : 8h30 - 12h)
- **Cimetière** : secretariat@mairiepleyben.fr
- **Agence postale communale** :
02.98.26.72.97 Horaires : du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 + le mardi de 16h à 18h30.

Rappel des règles de vie en communauté :

Préserver notre cadre de vie est l'affaire de tous : ramassage des déjections canines, entretien des propriétés et de leurs abords, élagage des végétaux, respect des horaires pour les travaux de jardinage et vigilance quant aux nuisances sonores.

Comment s'informer de l'actualité de la commune :

- **Site internet de la commune** : www.pleyben.fr
- **Page Facebook** : <https://www.facebook.com/CommuneDePleyben>
- **Page Instagram** : https://www.instagram.com/commune_de_pleyben
- **Citykomi** : application téléphone gratuite avec deux flux d'actualité : informations communales et informations culturelles
- **Bulletin municipal tous les deux mois : le VAP (Vivre à PLEYBEN)**
Pour demander à faire paraître un article dans le bulletin municipal :
service.communication@mairiepleyben.fr
- **Pour contacter les élus** : avotreecoute@mairiepleyben.fr ou via l'accueil de la mairie.

Quelques bons réflexes :

Vous pouvez retrouver l'ensemble des **arrêtés municipaux permanents** sur notre site internet : rubrique Mairie > Les arrêtés municipaux. N'hésitez pas à consulter régulièrement cette page.

Pour signaler un problème urgent : les numéros d'urgences à solliciter en cas d'urgence vitale ou d'incendie sont les numéros 15 et 18 et pour des incivilités ou nuisances importantes : le 17

Les **signalements d'incivilité** (dégradation, dépôt sauvage...), les problèmes de voirie, d'éclairage public, de signalétique peuvent être signalés via un appel à l'accueil de la mairie ou un signalement depuis votre téléphone, depuis l'application Citykomi, en utilisant le bouton "Signaler" une fois l'application ouverte sur le fil d'actualité de la commune.

En cas de panne électrique : vérifiez la situation de votre habitation sur <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption> en renseignant votre adresse postale.

En cas d'évènement d'ampleur (panne électrique, téléphonique ou internet de longue durée par exemple liée à une tempête par exemple) : le poste de contrôle où se réuniront les élus et qui vous permettront d'obtenir des informations sera situé à la salle du patrimoine. Dès lors que la communication téléphonique reste opérationnelle, la diffusion d'information restera effectuée via Citykomi.

Méfiance aux arnaques : les démarcheurs téléphoniques ou en porte à porte qui signalent venir de la part de la mairie utilisent souvent cet argument pour vous rassurer sans qu'il ne soit vrai donc méfiez vous et ne signez rien si vous avez un doute.



Les partenariats pour les jeunes

Le point accueil éco-citoyen : accueille plus de 70 jeunes. Joignable au 02.98.99.41.11. Rendez-vous possibles (bâtiment office de tourisme). Plus d'informations : <http://www.le-paej-oxyjeunes.fr>

T'es Cap : accompagne le parcours scolaire et domicile des enfants en CP à la terminale. 09.51.65.85.38 - 06.88.71.11.11. tescapcontact@gmail.com

Campagne de dératisation : campagne annuelle de dératisation. jeudi 8 octobre, de 9h à 12h, samedi 10 octobre, de 14h à 17h, à la mairie. Un technicien sera présent pour répondre aux questions et donner des conseils pour la pose de pièges.

Pour les nids de frelons : pour signaler auprès de l'association de frelons, transmettre une demande de traitement du partenaire. Intervient uniquement s'il s'agit de frelons asiatiques.

Les services communautaires

• **Accueil** : 02.98.16.14.00 - accueil@ccpcp.bzh

• **Dépannage** :

- Eau (Véolia) : 09.69.32.35.29
- Assainissement collectif (La Saur) : 02.77.62.40.09

• **Service public d'assainissement non collectif (SPANC)** : 02.98.16.14.00

• **Service urbanisme** avec possibilité de rencontrer l'architecte des bâtiments de France.

Permanence OPAH :

Si habitation en zone RU (rénovation urbaine) :
le 1^{er} vendredi du mois, de 9h30 à 12h30

Contact URBANIS :

opahru.ccpcp@urbanis.fr - 06.65.81.35.55

Si habitation en agglomération mais hors de cette zone RU : 3^{ème} vendredi du mois, de 9h30 à 12h

Contact SOLIHA :

opah.ccpcp@solih-bretagne.fr - 02.30.06.03.05

Lieu : Ty ar Vuhez, rue Gars Maria, 29190 Pleyben

• **Développement économique** :

site internet dédié aux acteurs économiques :
<https://guidedespros.ccpcp.bzh>.

Vous pourrez-y découvrir un annuaire recensant tous les professionnels des 17 communes. Toutes les informations sur les locaux commerciaux disponibles à la vente et à la location : <https://www.paysdebrest-implantation-entreprises.bzh/>

• **Tourisme** : toutes les informations du territoire :
<https://www.menezhom-atlantique.bzh/>

• **Piscine communautaire** :

pour s'inscrire et consulter les tarifs : <https://www.ccpcp.bzh/vie-pratique/centre-aquatique-communautaire/>

• **France Services** :

33 quai Robert Alba, 29150 Châteaulin
franceservices@ccpcp.bzh / 02.98.16.14.20

• **Service public d'élimination des déchets** :

ne pas oublier de signaler tout changement au sein de votre foyer pour réajuster votre abonnement annuel.

Contact : sped@ccpcp.bzh

Déchetterie de Pleyben : 02.98.26.67.53.

Du lundi au samedi : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Fermée le mardi et mercredi.

Déchetterie de Peren (Châteaulin) et de La Croix Neuve (Plonévez du Faou) accessibles également.

enaires jeunes :

oute jeune (PAEJ)
unes chaque année.
1.86.

ans le local jeune
sme)
<https://sesam-bretagne.fr>.

ement individuel et à
difficulté scolaire du

9.17.38

m

ation : La campagne
on se déroulera les
12h, et vendredi 16
la salle du patrimoine.
sent sur place pour
s et pour donner les
es appâts.

elons asiatiques :
cueil de la mairie qui
d'intervention auprès
ion gratuite dès lors
iatiques.

Culture, patrimoine et tourisme

Bibliothèque : 14 rue Gars Maria
bibliotheque@mairiepleyben.fr
02.98.26.30.65

Horaires : mercredi 10h-12h et 14h-19h, jeudi 16h-19h, samedi 10h-17h et dimanche 10h30-12h.

Abonnement offert par la mairie. Ce dernier permet l'accès gratuit à l'offre Syren (plateforme de contenus numériques).

Espace wi-fi gratuit.

Événements récurrents : club de lecture, bébéothèque, grainothèque, ludothèque, café papote,...

Espace public numérique :
<https://epn.mairiepleyben.fr>
Abonnement offert par la mairie.

Initiation à la demande : mardi 10h-12h, jeudi 18h30-20h, vendredi 14h-16h, *traitements photos* : vendredi 9h30-11h30, *initiation à la conception et à l'impression 3D* : jeudi 18h30-20h, *aide personnalisée et accès libre* : samedi 10h-12h

Salle Arvest :
17 rue de l'Eglise.
accueil.arvest@mairiepleyben.fr /
02.98.16.13.55 ou 07.48.72.20.91

Événements récurrents : saison culturelle de septembre à avril, les Estivales, billetteries en ligne avec possibilité d'utiliser le Pass Culture. Pour consulter la programmation : <https://www.pleyben.fr/evenement-arvests/1/>

Visite virtuelle des 7 chapelles et de l'église :



Aire à camper de Pont-Coblant : accès gratuit de juin à septembre.

Aire de vidange pour les camping-cars : aire de la gare.

Mémo des dates-clés

- **Début janvier** : cérémonie des vœux du maire à l'Arvest.
- **Fin janvier** : date limite de dépôt des demandes de subvention des associations.
- **Avril** : chasse aux œufs organisée par la commission enfance.
- **Juillet / août** : Les Estivales (programmation culturelle hors les murs).
- **Dernier samedi avant la rentrée de septembre** : le forum des associations au gymnase de Kervern.
- **Début septembre** : accueil des nouveaux habitants
- **Fin septembre** : lancement de la saison culturelle - salle Arvest.
- **Octobre** : Mois des solidarités incluant le repas des aînés.

- **Début décembre** : spectacle de Noël offert aux enfants par la commune, à l'Arvest.
- **Décembre** : distribution des colis aux aînés (inscription préalable en mairie).
- **Chaque premier dimanche du mois** : exposition de véhicules anciens sur la place Charles de Gaulle, en lien avec la labellisation Ville d'accueil des véhicules d'époque et l'association VAMP.



Sport et associations sportives

Centre communal d'actions sociales et politique sociale

Heure civique : modalités pour donner du temps ou pour demander de l'aide en se renseignant auprès de l'accueil de la mairie. Ouvert à tous.

Mutuelle communale : dispositif accessible à toute personne habitant la commune. Se rapprocher des assureurs partenaires pour demander les simulations de cotisation et informations de prise en charge.

Micro-crédit : dossier à déposer auprès du CMB.

Epicierie sociale : se rapprocher d'un travailleur social du centre départemental d'action sociale (CDAS) pour toute demande d'inscription.

Logement social : dossiers complets à déposer en mairie.

Dispositif « Coup de pouce jeunes » : pendant les vacances scolaires, pour les Pleybennois de 16 et 17 ans. Chèque de 75 € + versement de 75 euros à l'auto école.

Charte des commerçants partenaires Ville amie des aînés : les commerçants partenaires s'engagent à mener des actions pour favoriser l'accès à leur commerce pour les personnes âgées ainsi que leur bon accueil.



Contact :
contact.ccas@mairiepleyben.fr

• La liste des associations de la commune consultable sur l'annuaire de la mairie : <https://www.pleyben.fr/annuaire/>. Pour y figurer en cas d'oubli : service. communication@mairiepleyben.fr

• Les **équipements publics** ouverts au public : les parcs de jeu, le skatepark, le citystade rue du Terrain des Sports, les terrains de tennis situés à Kervern.

• Utilisation des **équipements sportifs** priorités pour les associations et écoles.



• **Dispositif numérique Lü** (console de jeu géante) : se rapprocher de la mairie pour toute demande d'utilisation (priorité aux associations et écoles).

Départ en retraite de Corine Leprince

Arrivée en 2006 à l'école Per Jakès Hélias, Corine Leprince aura occupé le poste de directrice pendant une dizaine d'années. A l'heure où les enfants se préparaient à partir en vacances, Corine Leprince que nous remercions pour son investissement auprès de nombreuses générations de Pleybennois préparait une toute nouvelle aventure, en Normandie cette fois ! Nous lui souhaitons une excellente continuation.



Relais petite enfance

Le relais petite enfance (RPE) de la Communauté de communes Pleyben Châteaulin Porzay est un service géré par l'association EPAL qui s'adresse :

- Aux parents, futurs parents, et aux familles :

le RPE accompagne les familles dans leur recherche de mode d'accueil, dans leurs questionnements autour du développement du jeune enfant et soutient les parents employeurs dans leurs démarches.

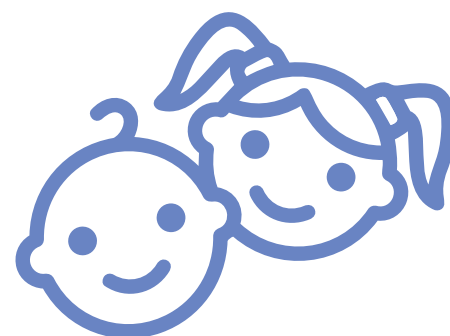
- Aux professionnel-le-s de l'accueil individuel (assistant-e-s maternelles, gardes à domicile) :

le RPE soutient les assistant-e-s maternelles et gardes à domicile dans l'exercice quotidien de leur métier notamment à travers la mise en place d'ateliers d'éveil, le prêt de malles pédagogiques, l'organisation de soirées thématiques, une mise à disposition de ressources et d'informations administratives et juridiques, etc... Le RPE accompagne ces professionnel-le-s tout au long de leur formation (initiale ou continue).

Le RPE accueille les personnes s'intéressant aux métiers de la petite enfance et aux futur-e-s assistant-e-s maternelles, afin de les accompagner dans leur projet professionnel.

- Aux jeunes enfants :

Le RPE met en place des ateliers d'éveil et des actions culturelles, permettant aux jeunes enfants de faire des découvertes à leur rythme. Des permanences téléphoniques sont organisées du lundi au vendredi de



13h30 à 15h30 au 02.98.81.01.76, le service est joignable en dehors de ces horaires, par téléphone ou par mail : rpe@epal.asso.fr

Des rendez-vous sont également possibles, en fonction des besoins et des disponibilités du public, dans les locaux du RPE situés à Châteaulin, ou bien sur l'ensemble des communes du territoire.

Le collectif petite enfance organise plusieurs événements culturels tout au long de l'année, dont les Semaines de la petite enfance. Si vous souhaitez être informé.e.s des prochaines propositions, vous pouvez nous l'indiquer par mail : rpe@epal.asso.fr

Le 20 juin 2026 à Dinéault a eu lieu la remise du « Prix des Ass Mat' ». La communauté de communes offre un livre à tous les enfants nés et adoptés entre le 01 juin 2025 et le 31 mai 2026. Cet album jeunesse a été sélectionné par les assistantes maternelles du territoire dans le cadre du projet « Prix des Ass' Mat' » mené par le RPE et les bibliothèques de Pleyben, Châteaulin et Lennon.

Un rendez-vous convivial au collège Louis-Hémon : le repas intergénérationnel

Dans ce numéro, nous avons envie de vous promouvoir le repas intergénérationnel. Un mercredi tous les 3 mois, le collège Louis Hémon de Pleyben devient le théâtre d'un moment particulier : le repas intergénérationnel. Réunissant jusqu'à 15 participants, ce moment est devenu, au fil du temps, un véritable rendez-vous de convivialité. Le prix du repas fixé à 7,25€ est à régler sur place.

Si le croisement des générations reste encore à développer, le plaisir de se retrouver est bien présent. Les participants apprécient ces instants simples, faits d'échanges, de discussions et de bonne humeur. C'est aussi, à l'occasion, un moment privilégié pour certains aînés de partager un déjeuner dans le même cadre que leurs petits-enfants.



Ce rendez-vous contribue à créer du lien et à rompre l'isolement, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Une belle initiative du CCAS qui rappelle que le vivre-ensemble se construit aussi autour d'une table.

Rendez-vous le mercredi 23 septembre à 12h10 devant le collège. Inscription obligatoire au préalable, à faire à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02.98.26.68.11, avant le 4 septembre.

Commission Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires : un engagement au service des jeunes Pleybennois

Depuis le début du mandat, la commission Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires, composée de 11 conseillers municipaux et de l'adjointe au maire, se mobilise pour accompagner les enfants et les jeunes de la commune.

Réunie régulièrement, la commission suit également de près les besoins des écoles publiques, qu'il s'agisse d'améliorations des locaux, de travaux ou encore des conditions d'accueil des élèves. L'objectif est de garantir un environnement adapté, sécurisé et propice à l'apprentissage.

Par ailleurs, des initiatives culturelles et éducatives, comme les ciné-débats (« cinédocs »), seront mis en place courant du dernier trimestre 2026/ 1er trimestre 2027 afin de sensibiliser les jeunes à différentes thématiques et de favoriser les échanges inter établissements scolaires.

La commission travaille sur de nombreux sujets qui concernent directement le quotidien des familles. Parmi eux, le conseil municipal des jeunes (des classes de CM1-CM2 et 6^{ème}) occupera une place importante à partir de la rentrée de septembre : il permettra aux élèves pleybennois de s'exprimer, de proposer des idées et de s'impliquer dans la vie locale. Une élection à part entière.

Enfin le lundi 29 juin, la municipalité a souhaité marquer de manière symbolique le passage du CM2 à la sixième, et a ainsi offert une calculatrice à l'ensemble des élèves de CM2 de chaque école élémentaire. À travers ces actions, la commission poursuit un objectif clair : offrir aux enfants et aux jeunes de Pleyben les meilleures conditions pour grandir, apprendre et s'épanouir.

La commission reste à l'écoute des habitants et des familles pour continuer à faire évoluer ses actions au plus près des besoins du terrain.

Cohésion et sensibilisation pour les 6^{ème} de Louis Hémon

Bien-être et contact avec la nature étaient au programme de la fin de l'année scolaire pour les 63 élèves de 6^{ème} du collège Louis Hémon.

Fin mai, ils ont en effet passé 4 jours en bord de mer au centre nautique de Douarnenez. Ils y ont alterné activités nautiques, culturelles et scientifiques, dans un bel esprit de groupe. Les adultes du collège se sont relayés auprès d'eux afin de profiter de ces beaux moments de partage à l'orée de la 5e. Les journées étaient bien remplies : visite du port-musée, balade contée sur l'île Tristan, séance de catamaran, observation du plancton. Mais les soirées aussi avec une initiation à la danse bretonne animée par Isabelle Gueguen et une veillée contée par Cyril Macé.

Malgré la chaleur, la bonne humeur et l'émerveillement ont prédominé dans ce magnifique endroit du Finistère. Ce projet a été soutenu financièrement par le dispositif Pass Classe de Mer de la Région Bretagne et du foyer socio-éducatif du collège. Offertes par la Région Bretagne, des cartes postales ont même pu être envoyées par les collégiens à leurs proches. Une première pour beaucoup !

Pour prolonger cette action de sensibilisation à l'environnement et au vivre-ensemble, une journée thématique a clos l'année scolaire le 18 juin dernier. Cette fois-ci à domicile sur l'aire terrestre éducative du collège (bois du Moulin du Chantre), où les jeunes ont participé à des ateliers en plein air. Toujours en mêlant science et culture, les 6^{ème} ont découvert la biodiversité du ruisseau

du Vernig grâce à Maëla Péron de l'EPAGA. Ils ont adoré pêcher à pied et observer les multiples poissons et larves récoltés. Le chabot est très présent dans le cours d'eau, dont la qualité est satisfaisante. Avec Viviane Gault, ils ont mené des mesures de températures du sol et de l'eau, analysé la flore et les traces d'animaux.

Pour le versant artistique, Stéphanie Poulmarc'h leur a proposé des temps d'observation sensorielle de la nature puis d'écriture poétique et de réflexion philosophique sur notre rapport à la nature. Le musicien Erwan Lhermenier s'est joint à l'équipe pour la journée : spécialiste de musique verte originaire de Redon, il a embarqué les jeunes dans un parcours d'écoute des sons de la nature avant de les initier à la musique par les végétaux. Imiter un rouge-gorge grâce à une cupule de gland, fabriquer une flûte avec une tige de sureau... des techniques ancestrales qui ont réjoui les élèves.

Un temps de cohésion autour de la musique qui a clôturé cette année, tout comme elle l'avait initié avec le spectacle Oniri en septembre 2025 à l'Arvest. Un spectacle qui interrogeait notre futur par la création poétique et le collectif. Un beau fil conducteur éducatif pour cette année à Louis Hémon, dans lequel s'insèrent aussi les podcasts des élèves du dispositif ULIS, toujours à l'écoute sur le site de Transistoc'h. Des fictions sonores qui mettent en scène avec humour Pleyben en 2075.



Bilan 2025-2026 de l'AEP : une année riche en découvertes !

L'année scolaire touche à sa fin et l'association des Amis des Écoles Publiques (AEP) est ravie de vous présenter son bilan ! Durant plusieurs mois, l'équipe s'est mobilisée pour permettre aux élèves de vivre des expériences culturelles enrichissantes.

Parmi les actions phares de cette année, l'AEP a financé une semaine d'initiation aux arts du cirque pour l'ensemble des élèves de maternelle et CP qui s'est clôturée par un magnifique spectacle à destination des parents. Mais les autres élèves n'ont pas été en reste puisqu'ils ont eu la chance d'assister à une pièce de théâtre avec le festival Très Tôt Théâtre offert par la municipalité, une animation planétarium en partenariat avec la bibliothèque et de nombreuses sorties.

Pour financer cela, l'AEP réalise chaque année de nombreuses actions pour récolter des fonds : une vente de chocolats de Noël en partenariat avec le collège Louis Hémon, un repas à l'Arvest cette année avec le traiteur du Steren'ce - qui n'a pas rencontré le succès escompté, une buvette durant la journée Jumpoland, mise à disposition par la municipalité de Pleyben et en partenariat avec l'APEL Saint-Joseph, et pour finir en apothéose la kermesse de l'école le vendredi 12 juin dernier.



Cette dernière a été un franc succès, malgré le manque de mobilisation des parents d'élèves. L'AEP souhaite remercier les professeurs du FSE du collège, les parents de l'école et les bénévoles hors école qui nous ont soutenus et ont donné de leur temps pour assurer la réussite de cet événement qui finance 75 % des activités de l'école.

Et en cette fin d'année scolaire, nous disons au revoir à la directrice Mme Corine Le Prince, après 20 ans auprès des élèves de Pleyben et x année à la direction. L'AEP la remercie pour toutes ces années à travailler ensemble et lui souhaite un très bonne retraite.

L'AEP espère continuer sur cette lancée l'année prochaine et invite tous les parents à rejoindre l'association pour soutenir les projets pédagogiques de l'école Per Jakez Hélias.

Forum des associations : rendez-vous le 29 août !

En 2025, 52 associations vous avaient donné rendez-vous juste avant la rentrée des classes. A combien seront-elles en 2026, autant sinon plus dans la limite de capacité du site. Des associations pleybennoises et extérieures vont participer à l'événement : activités sportives, culturelles ou manuelles, peu importe l'âge, il y en a pour tout le monde.

Comme depuis deux ans, afin de donner l'opportunité au public de participer au forum des communes environnantes qui ont lieu début septembre, nous avons décidé de maintenir la date du dernier week-end du mois d'août pour l'organisation de cet événement.

Pour les associations le forum est un moment fort de l'année qui vous permet de venir échanger. Un rappel tout de même, l'inscription pour les associations au forum est obligatoire et à faire pour le 31 juillet.

Le forum aura lieu le samedi 29 août 2026 de 9 h à 12h30 au gymnase de Kervern. Venez nombreux car vous y trouverez certainement, pour vous ou vos enfants, l'activité qui vous convient.



Sambo : remise des grades pour la saison 2025 - 2026

Le club de sambo a clôturé sa saison sportive par la traditionnelle cérémonie de remise des grades. Cette dernière a permis de récompenser l'assiduité, l'engagement et les progrès réalisés par les pratiquants tout au long de l'année. Chaque grade valide un niveau technique dans les trois disciplines enseignées au sein du club : le sambo sportif, le sambo combat et le sambo défense.

Félicitations à l'ensemble des lauréats pour leur travail et leur progression tout au long de la saison.

Cette remise de grades marque la fin de la saison 2025-2026. La reprise des entraînements est prévue le 2 septembre pour les cours enfants et self-défense, et le 4 septembre pour les cours adolescents et adultes.



Retrouvez davantage de photos de cette remise des grades sur le site internet du club : www.sambopleyben.fr

Contact : bureauceltic@gmail.com (crédit photo : Facebook Sambo Pleyben)

A la rencontre des nouveaux guides bénévoles de l'enclos paroissial

L'enclos paroissial Saint-Germain, véritable joyau de notre patrimoine, est, comme chaque année, ouvert aux guides de la SPREV. Depuis le lundi 6 juillet, deux binômes de jeunes étudiants vous accueillent pour vous faire découvrir ses secrets, et ce jusqu'au vendredi 28 août.

Engagés dans une démarche de transmission culturelle, ces jeunes volontaires ont suivi une préparation avec

Raphaëlle Lucas pour vous présenter les richesses de notre monument classé.

Bilal Delhopital, en master histoire médiévale à Strasbourg, et Benjamin McIlroy, en première année de licence d'histoire à Nantes, vous ont transmis durant tout le mois de juillet, avec passion les clés de lecture de notre site historique.

Durant leurs vacances, ces jeunes bénévoles se sont plongés dans l'histoire de notre enclos pour pouvoir répondre aux questions des visiteurs avec précision et passion.

Depuis le 3 août, ce sont Yhann Cayet, en double licence histoire/lettre classique à Grenoble, et Raphaël Gieu Balthazar, en deuxième année de licence d'histoire à Nantes, qui ont repris le flambeau !!! Leur objectif est double : valoriser notre héritage local et proposer une médiation culturelle dynamique et accessible à tous les publics.

Leur approche, fraîche et enthousiaste, apporte une nouvelle dimension à la visite du site. Que vous soyez un habitant de longue date ou un visiteur de passage, laissez-vous guider par cette équipe motivée pour redécouvrir les secrets de pierre de notre paroisse.



• ASSOCIATIONS – ÉVÉNEMENTS •

Une équipe de bénévoles entretient les chemins de randonnée

Pour la troisième année de suite, une journée d'entretien des chemins de randonnée avait été programmée. Une petite dizaine de bénévoles se sont donnés rendez-vous le vendredi 12 juin pour une journée de débroussaillage des principaux chemins. Un casse-croûte offert par la municipalité a permis de se retrouver pour la pause déjeuner. Bon nombre de chemins sont donc praticables grâce à cette belle équipe.

Cette opération est l'affaire de tous, que vous soyez marcheur, traileur, vététiste ou simple citoyen utilisateur de nos nombreux chemins, venez nous rejoindre lors des prochaines journées.

Une information sur cette journée est faite via la presse locale mais aussi via Citykomi.



Activ' Form' et Nature : programme 2026-2027

Activ' Form' et Nature propose pour la rentrée de septembre 2026 différentes activités sportives ouvertes à tous à partir de 16 ans suivant le planning ci-dessous :

PROGRAMME 2026-2027 (périodes scolaires)				
Jours	Salles	Animateurs	Activités	Horaires
Lundi	Salle « Pallen »	Frédéric Py	Easy Fit	17h45 - 18h45
	Salle « Dañsal »		Move Fit	19h - 20h
Mercredi	Salle « Dañsal »	Frédéric Guillemette	Easy Fit	17h25 - 18h25
			Move Fit	18h30 - 19h30
Jeudi	Salle « Pallen »	Mathilde Ballereau	Yogalates	17h15 - 18h15
			Yogalates	18h20 - 19h20
			Yogalates	19h25 - 20h25

Toutes les informations sur la saison 2026-2027 sont consultables sur le site activformetnature.com

Inscriptions possibles :

- Via le lien sur le site internet activformetnature.com ou via un accès sur HelloAsso
- Le vendredi 28 août de 18h00 à 19h00 à la salle du Patrimoine (entrée à gauche de la mairie de Pleyben)
- Ou au forum des associations le samedi 29 août de 9h à 13h.
- Des séances découvertes sont proposées tout le mois de septembre, sur réservation, via le lien sur le site internet activformetnature.com ou via un accès sur HelloAsso

Reprise des cours le 31/08/2026

Pot des nouveaux habitants

La municipalité convie les habitants installés dans la commune depuis 2025 à un moment convivial autour du verre de l'amitié, le vendredi 11 septembre à 18 h, à la salle des fêtes. Les personnes arrivées avant cette date et n'ayant pas eu l'occasion de participer à l'édition précédente sont également chaleureusement invitées.

Ce moment convivial permettra aux nouveaux résidents de faire connaissance avec les élus municipaux, de découvrir les différents services proposés sur la commune ainsi que les nombreuses activités associatives, culturelles et sportives qui contribuent à la vie locale.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager ce temps d'échange et de convivialité.

Paris Brest Paris 2027 : appel aux bénévoles

Pleyben ville étape de la prochaine édition du Paris Brest Paris. Cette randonnée cyclo sportive qui a lieu tous les 4 ans est un événement qui rassemble par moins de 70 nationalités.

En 2023, nous avons accueilli les participants lors d'un contrôle secret. Bon nombre d'entre eux n'avaient pas l'info d'un arrêt possible sur l'étape. Changement de braquet pour 2027, Pleyben devient site officiel. Chaque participant et accompagnant doit pouvoir manger, se reposer, se doucher mais aussi faire réparer son vélo.... En avril nous avons créé une commission extra municipale composée d'élus, membres d'associations mais aussi citoyen de notre commune.

Le 23 et 24 août 2027, pas moins de 7000 cyclistes vont arriver sur Pleyben, lors de l'étape reliant Pontivy à Brest sur l'aller du parcours, kilomètre 530 sur les 1200 à parcourir. Pour assurer l'accueil des participants, bon nombre d'associations nous ont rejoints pour l'organisation. Mais il ne faut pas moins d'un minimum de 300 bénévoles. Il est possible de nous rejoindre personnellement ou via les associations qui y participent.

Que vous ayez des talents d'interprète, de serveur en restauration, de gestion de parking mais aussi plein d'autres atouts, rejoignez-nous.

Mail contact : pleybenbp2027@gmail.com



Retour sur le gala du Roller Club Pleybennois

Le samedi 23 mai avait lieu le gala annuel du Roller club de Pleyben au gymnase de Kervern. Un événement incontournable dans la ville de Pleyben depuis 37 ans.

Ce n'est pas loin de 650 personnes qui se sont déplacées pour venir applaudir et encourager les 200 licenciés du club des sections artistiques et freestyles. Et à 20h, c'est le début de la soirée, avec l'arrivée des 17 groupes que compte le club, sur la piste, accompagnés de Rolly, la mascotte du club. Et ce sont les Babies Roller qui ont ouvert le bal en nous faisant entrer dans le monde Zootopie, les plus jeunes patineurs du club, qui ont vécu leur tout premier gala. Ils ont été suivis par le groupe compétition artistique Cépheus qui nous a fait replonger en enfance, dans les rêves du génie d'Aladin. Ce groupe qui est devenu à nouveau champion de Bretagne dans la catégorie Show Sénior.

Durant la soirée, ce n'est pas loin de 22 numéros qui nous ont fait voyager à travers des thèmes et des univers tous différents les uns des autres: une touche de poésie avec les numéros « Un instant lumineux » et « Le Bal des Bridgertons », tout en douceur, mais aussi une grande touche de fun avec le groupe 1 Freestyle « Interville » et

« Le Monde des Schtroumpfs » du groupe adulte. Des acrobaties avec les Freestylers du groupe Centorus et sans oublier, un passage dans le côté sombre des cauchemars avec le groupe Arae.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le club de Carhaix cette année. Chaque année, le club invite un club finistérien lors de cette superbe soirée. Un moment d'échange d'interclubs qui permet aux clubs de se découvrir et de garder un lien particulier.

Le gala s'est clôturé par son traditionnel lâché de ballons attendu autant par les petits que par les plus grands. Le club tient également à remercier l'ensemble des bénévoles présents durant tout le week-end du jeudi au dimanche matin. Ils étaient une soixantaine à venir prêter main forte à l'équipe du Roller Club.

Le Roller Club Pleybennois vous donne rendez-vous le 29 mai 2027 pour son prochain gala.

Les inscriptions pour la nouvelle saison se feront directement sur le site internet du club : <https://roller-club-pleybennois.assoconnect.com>. Le roller club sera présent au forum des associations de Pleyben le 29 août prochain.

Le Stade Pleybennois accède à la Régional 3

Le Stade Pleybennois a conclu sa saison de la plus belle des manières en obtenant son accession en Régional 3.

Lors du match décisif, les Blancs et Noirs ont fait preuve d'un bel état d'esprit. Menés 2 à 1 jusqu'à la 85^e minute, malgré un but de Gaëtan Vasnier, ils sont revenus au score grâce à un penalty transformé par Quentin Ressaire. Quelques minutes plus tard, Pierre Lallouet a inscrit le but de la victoire, offrant ainsi la montée au club. Cette accession récompense le travail réalisé tout au long de la saison par les joueurs, les entraîneurs, les bénévoles et l'ensemble des supporters.



Le Stade Pleybennois termine à une belle deuxième place, à seulement deux points du champion, Plomodiern. Félicitations à tous les acteurs du club pour cette belle réussite, et rendez-vous la saison prochaine en Régional 3 !

Les Jeudis de l'enclos : l'été danse au cœur de Pleyben

Lorsque le soleil décline, la place Charles de Gaulle prend des airs de fête. Tout au long de l'été, chaque jeudi soir, les Jeudis de l'enclos invitent habitants et visiteurs à vivre une parenthèse chaleureuse aux couleurs de la Bretagne.

Au son du biniou, de l'accordéon et des chants traditionnels, la place devient un véritable bal breton. Les danseurs se donnent la main pour former les rondes, les plus initiés transmettent quelques pas aux novices, et très vite, chacun se laisse entraîner par la musique dans une ambiance conviviale et festive.

Les saveurs bretonnes sont également à l'honneur. Les délicieuses crêpes, préparées sur place, régaleront petits et grands, tandis que l'on partage un verre en famille ou entre amis au rythme des chants qui résonnent dans le cœur du bourg.

Bien plus qu'une animation estivale, les Jeudis de l'enclos sont devenus un rendez-vous incontournable où se mêlent traditions, rencontres et bonne humeur. Une belle occasion de faire vivre notre patrimoine culturel tout en profitant de la douceur des soirées d'été. Que vous soyez amateur de danse, passionné de musique bretonne, gourmand... ou simplement en quête d'un agréable moment de partage, rendez-vous chaque jeudi soir sur la place Charles de Gaulle (devant l'office de tourisme).

Laissez-vous porter par l'ambiance : ma Bretagne vous ouvre les bras ! Les Jeudis de l'enclos sont organisés par l'association Danserien Ar Vro Vidar.

Yaouvezhioù ar Porzh-iliz : e-kreiz Pleiben e vez an hañv o tañsal



Pa vez an heol oc'h izelaat e teu tres ur fest war ar blasenn Charles de Gaulle. A-hed ar bloaz, bep Yaou, e vez pedet an annezidi hag ar weladennerien da vevañ ur mare plijus gouestlet da Vreizh gant Yaouvezhioù ar Porzh-iliz.

Gant son ar biniou, an akordeoñs, gant ar c'hanoù hengounel, e ro ar blasenn lec'h d'ar festoù-noz. Kregiñ a ra an dañserien an eil e dorn egile evit stummañ un dañs-ront, ar re a oar gwelloc'h a zesk un nebeud pazioù d'an deraoudi, ha buan-kenañ en em lez pep hini da vont gant ar sonerezh en un aergelc'h plijus ha festus.

Saourioù Breizh a vez roet enor dezho ivez. Chegenn a ra ar re vras hag ar re vihan gant krampouezh lipous, fardet war al lec'h, tra ma vez paket pep a vanne asambles gant ar familh pe etre mignoned diouzh lusk ar c'hanouennoù a vez o tasseniñ e-kreiz ar vourc'h.

Ouzhpenn un abadenn hañv eo deuet Yaouvezhioù ar Porzh-iliz da vezañ un emgav ha ne c'haller ket c'hwitañ, ma vez mesket hengounioù, kejaadennoù hag imor vat. Un digarez brav da lakaat hor glad sevenadurel da vevañ ha d'ober hor mad eus novezhioù klouar an hañv war un dro.

Pe e vefec'h paotr pe plac'h an dañsoù, tik gant sonerezh Breizh, paotr-e-gof pe plac'h-he-c'hof... pe e vefec'h o klask ur mare plijus evit bezañ asambles gant tud all, en em gavout bep Yaou noz war ar blasenn Charles de Gaulle. En em lezel da vont gant an endro : emañ Breizh o tigeriñ he c'halon deoc'h.

Point d'étape sur la cellule foncière expérimentale à l'échelle communautaire

Depuis 2024, la Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay participe à l'expérimentation foncier-transmission portée par la Région Bretagne et accompagnée par les chambres d'agriculture de Bretagne. L'objectif est de structurer le foncier agricole afin de conforter les exploitations, améliorer leurs conditions de fonctionnement et préparer les évolutions futures du territoire. Les premiers résultats démontrent l'intérêt d'une démarche collective associant agriculteurs, collectivités et partenaires fonciers.

Une expérimentation foncière au service du territoire

La stratégie régionale installation-transmission adoptée par la Région Bretagne vise notamment à préserver, restructurer et orienter l'usage du foncier agricole afin de favoriser la transmissibilité des exploitations et d'accompagner leur évolution.

Dans ce cadre, une convention a été signée en mai 2024 entre la Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay et la Chambre d'agriculture de Bretagne pour conduire une expérimentation foncière sur le territoire. Cette démarche repose sur un travail d'animation foncière de proximité permettant d'identifier, avec les exploitants et les propriétaires, des solutions d'échanges ou de réorganisation du parcellaire répondant aux enjeux locaux.

Une animation foncière concrétisée à Saint-Ségal

Au premier semestre 2025, une démarche d'animation foncière a été menée sur le secteur de Saint-Ségal. Réunions collectives, rencontres individuelles et visites de terrain ont permis d'identifier plusieurs opportunités d'échanges entre exploitants.

Ce travail a abouti à la présentation de deux dossiers d'échanges en propriété devant la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF). Finalisées en mars 2026, ces opérations concernent les communes de Saint-Ségal, Pleyben et Port-Launay et représentent plus de 144 hectares réorganisés.

Les échanges ont permis de rapprocher certaines parcelles des sièges d'exploitation, de réduire le morcellement du foncier agricole, d'améliorer la cohérence du parcellaire et de corriger certaines situations cadastrales.

Des bénéfices pour les agriculteurs et les habitants

Pour les trois exploitations concernées, les résultats sont significatifs : 2 230 kilomètres de déplacements évités chaque année, 91 trajets en moins sur les routes et près de 85 heures de travail économisées.

La réorganisation foncière permet également de réduire les déplacements d'engins agricoles dans le bourg de Saint-Ségal. Les traversées à proximité de l'école, de l'aire de jeux et des espaces publics sont limitées, contribuant à améliorer la sécurité des usagers et le cadre de vie des habitants.

Au-delà des gains de temps et de l'amélioration des conditions de travail pour les exploitants, cette démarche participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela favorise une meilleure intégration de l'activité agricole dans son environnement.

Une dynamique qui se poursuit

Depuis le lancement de l'expérimentation, les opérations réalisées représentent désormais 255 hectares réorganisés à l'échelle de la communauté de communes.

Pour accompagner cette dynamique, la Safer porte une réserve foncière de 90 hectares constituée dans le cadre du projet. Après les premières opérations engagées, près de 75 hectares de réserve restent aujourd'hui mobilisables pour poursuivre les démarches de réorganisation foncière, conforter les exploitations agricoles du territoire et accompagner, lorsque les opportunités se présenteront, de futurs projets d'installation.

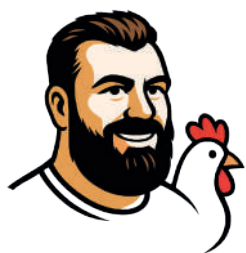
Cette première phase confirme l'intérêt d'une approche collective du foncier agricole, associant agriculteurs, collectivités, Safer, Région Bretagne et chambres d'agriculture de Bretagne au service du développement du territoire.

La Galerie des viandes

La Galerie des viandes est un atelier de découpe, de transformation et de vente de viandes. Chaque pièce est découpée et préparée sur place par votre boucher, garantissant fraîcheur, qualité et savoir-faire artisanal.

Toutes les viandes sont garanties d'origine française, avec une priorité donnée aux producteurs locaux et aux circuits courts. Ils vous proposent différentes gammes de produits : porc né et élevé en Bretagne sous l'appellation BZH, viande bovine issue de races à viandes locales, ainsi que de la volaille Label Rouge française. En période estivale, la sélection de produits est adaptée aux beaux jours, vous pourrez retrouver : saucisses, grillades, viandes marinées et autres spécialités.

Pour commander : consulter le catalogue en ligne (www.galeriedesviandes.fr) puis passer commande avant le jeudi 21h. Les commandes sont à retirer le samedi matin de la semaine suivante, entre 9h et 13h. Un acompte sera demandé lors de la commande, le solde étant à régler au moment du retrait. De nouvelles offres et nouveaux services seront prochainement proposés, notamment la livraison à domicile dans un secteur défini, ainsi que la découpe de bêtes entières pour les éleveurs et particuliers.



Adresse : 85 lieu-dit Keryekel,
Horaires : ouvert tous les
samedis de 9h à 13h.

Nina Lorin et Élodie Gonzalez, un binôme de conseillère immobilière prêt à vous accompagner !

Nina Lorin et Élodie Gonzalez, conseillères en immobilier sur le secteur de Pleyben, respectivement depuis 2 ans et demi et 6 ans, forment un binôme expérimenté et réactif.

Elles sont prêtes pour vous accompagner à chaque étape de vos projets de vie parce qu'un achat ou une vente, ce n'est jamais « juste » une transaction. Elles mettent toute leur expertise à votre service, avec professionnalisme et beaucoup d'humanité.

Contact : Nina Lorin : 06.24.13.13.71 / nina.lorin@iadfrance.fr
Élodie Gonzalez : 06.58.77.84.84 / elodie.gonzalez@iadfrance.fr

Vous pouvez également les suivre sur leurs réseaux sociaux respectifs : Facebook et site internet.



Fabienne, au cœur de soi



Installée au 38 bis, place Charles de Gaulle, Fabienne Incana a repris depuis plusieurs mois les locaux de l'ancien institut Douceur d'un Temps. Esthéticienne et masseuse, elle y accueille sa clientèle dans un espace dédié à la détente et à la beauté.

Elle propose une large gamme de prestations : soins du visage et du corps, épilations, massages et maquillage. Depuis peu, elle est accompagnée de

Joanne Dollez, prothésiste ongulair, qui vient compléter l'offre de l'institut.

L'établissement est ouvert :

- Lundi : de 9h30 à 18h
- Mardi : de 13h30 à 19h
- Mercredi / jeudi : de 9h30 à 19h
- Vendredi : de 9h à 19h
- Samedi : de 9h à 16h

Les réservations peuvent être effectuées au 07 67 14 00 54 ou directement sur la plateforme Treatwell.

Nouveau service : Wi-Fi gratuit

Un Wi-Fi public a été installé à la bibliothèque. Il permet de se connecter à Internet grâce à son propre matériel (téléphone, ordinateur, tablette) en profitant des espaces de la bibliothèque. Ainsi, les habitants peuvent plus facilement venir travailler ou étudier. Le réseau Wi-Fi s'appelle « Ty-ar-Vuhez ». Il ne nécessite pas de mot de passe et il est gratuit. Un des deux ordinateurs mis à disposition du public a également été changé au mois de juin pour une meilleure utilisation des ordinateurs pour vos actes administratifs ou vos loisirs.



Programme des Estivales :

Samedi 5 septembre : vente de documents, 10h-17h

Plus d'un millier de documents, enlevés des rayons de la bibliothèque ou issus de dons, seront à vendre :
- Achat d'un livre, d'un CD, d'un jeu : 1 €
- Achat d'une revue : 0.50 €

Règlement possible en espèces et cartes bancaires.

Tout public – à la salle du Patrimoine

VENTE de documents
ORGANISÉE PAR LA BIBLIOTHÈQUE DE PLEYBEN
SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 10H - 17H
SALLE DU PATRIMOINE 29190 PLEYBEN
Un millier de documents
Tout à petits prix!
Entrée Libre
Retrouvez des livres, CD et jeux pour 1€ et des revues pour 0,50 cts!
Informations:
• Règlements: espèces et carte bancaire
• La Salle du Patrimoine est située à l'arrière de la mairie
Bibliothèque de Pleyben
14 rue Gars Maria
02 98 26 30 65
bibliotheque@mairiepleyben.fr

Samedi 12 septembre : bébéothèque, à 10h30

Parce que le plaisir de lire est présent dès la petite enfance, ces séances de lectures sont destinées aux bébés et à leurs accompagnants.

A la fin de cette rencontre, le livre du Prix des Ass'Mat' 2026 de la communauté de communes sera remis aux bébés nés ou adoptés entre le 1^{er} juin 2025 et le 31 mai 2026.

Animé par Rachaël - à la bibliothèque pour les 0-3 ans et leurs accompagnants - gratuit.



Samedi 26 septembre : atelier d'ensachage de graines, 15h-17h



Tout au long de l'année, des graines peuvent être déposées à la bibliothèque. Les ateliers d'ensachage consistent à les trier et à les mettre en sachet. Ce sont aussi des moments d'échanges et de partages autour des plantes et du jardinage.

Tout public – à la bibliothèque.

Mercredi 30 septembre : Café Papote, à 15h30

Des moments d'échanges autour du patrimoine de notre commune basés sur les souvenirs de ses habitants. Pour ce rendez-vous, les chapelles et les pardons de Pleyben seront évoqués.

Tout public – durée : 2h – à la bibliothèque.



• LES ESTIVALES •

Les Estivales se prolongent en ce mois d'août et début septembre !

Du 1^{er} au 31 août : Exposition
« Abstraction » de Danielle Messenger

« Rencontre autour de mes œuvres »

Mardi et jeudi : 16h-19h | Vendredi : 16h-20h30

Samedi : 11h-12h30 / 16h-19h | Hall de l'Arvest | Tout public

Depuis 30 ans, Danielle Messenger expérimente... du figuratif à l'abstrait, elle navigue chaque jour laissant venir ce qui vient. Elle présente à l'Arvest son travail "Abstraction", des œuvres graphiques plus méconnues du grand-public et issu d'un long cheminement de choix artistiques. "Peindre c'est ma vie ! Je suis constamment inspirée, c'est une chance que je saisis chaque jour"

Des visites sont également possibles avec l'artiste en dehors de ses permanences (sur RDV au 06.52.16.42.85)



Dimanche 30 août :
déambulation de Odile la bretonne
au marché Santez Barba

Notre chère Bigoudène à la langue bien pendue a le plaisir de faire ses emplettes lors du marché matinal afin de remplir son panier de nos superbes produits locaux !

Elle déambulera et égayera la journée de nos commerçants et badauds avec ses causeries et autres expressions savoureuses.

11h (1h) | Pont-Coblant (marché) | Tout public



Rappel : l'exposition
« Voyage au Japon » en
accès libre au park Balanek

Passionné par la photographie et le Japon, Damien Poupart- Taussat nous fait vivre à travers ses yeux et son objectif, ses lieux favoris dans le pays du soleil levant. L'exposition, installée pour 2 ans, sera visible durant tout l'été et cela jusqu'en mai 2027.



La nouvelle saison culturelle 26/27 !



Cette année, la saison culturelle s'articulera autour du JEU ! On va donc jouer, s'amuser et faire aussi un peu la fête !

Pour illustrer cette nouvelle saison, carte blanche a été donnée à Gaëlle Berthelet, graphiste à Douarnenez pour imaginer notre visuel et concevoir la brochure. La brochure sera bien évidemment disponible lors du forum des associations, au sein de la bibliothèque ou de l'Arvest et consultable en ligne sur le site internet de la mairie dès la rentrée !

Pour lancer la programmation, rendez-vous à l'Arvest le vendredi 25 septembre avec la présentation des dates de la saison à partir de 19h00. Ensuite, place au JEU en chanson ! Dès 20h le Karaoké Social Club vous propose de réveiller la star qui sommeille en vous grâce aux nombreux



musiciens et chœurs ! Avec des tubes français et internationaux, rassemblant tous les styles et les générations, venez donner de la voix ou tout simplement applaudir et encourager les participants !

Les chanteurs d'un jour se verront offrir des places pour des spectacles de la nouvelle saison culturelle ! L'événement est bien évidemment gratuit et ouvert à tous !

• LES ACTUALITÉS DE NOS PARTENAIRES •

Opération départementale de ramassage de déchets

Les 25 et 26 septembre prochains, le Conseil départemental du Finistère organise une grande opération départementale de ramassage des déchets. Cette mobilisation est ouverte à tous : communes, associations, établissements scolaires, entreprises et habitants sont invités à se rassembler pour contribuer à la préservation de notre cadre de vie.

À l'heure où nous rédigeons ces lignes, la commune de Pleyben prépare sa participation à cette opération. Les modalités pratiques sont actuellement en cours d'élaboration afin de proposer une action ouverte au plus grand nombre.

Toutes les informations concernant cette mobilisation locale (date, horaires, lieu de rendez-vous et modalités d'inscription) seront communiquées prochainement sur les supports habituels de la commune.

Retrouvez les différentes actions menées sur le territoire ici :

www.finistere.fr/actualites/operation-departementale-de-ramassage-des-dechets-les-25-et-26-septembre-2026/



Agenda:

Avis aux associations : si vous souhaitez que les événements et les animations que vous organisez sur la commune soient annoncés dans le VAP, il convient de nous faire parvenir les informations les concernant au plus tard 40 jours avant la parution du numéro concerné, à l'adresse suivante : service.communication@mairiepleyben.fr
Si vous souhaitez également que vos événements (concert, repas, match...) paraissent sur la page Facebook de la commune et sur Citykomi, transmettez à cette même adresse les informations nécessaires et la version numérique de votre affiche.

AOÛT

Du 2 au 15

Exposition
« Question d'Espace »
Arvest

Du 1^{er} au 31 août

Exposition « Abstraction »
Arvest

Samedi 1^{er}

Concert orgue
Église Saint-Germain - 18h

Du 31 juillet au 3 août

Fêtes patronales
pl. Charles de Gaulle

Mercredi 5

Cérémonie commémorative
Kerviadeg - 11h

Jeudi 6

Concert orgue
Église Saint-Germain - 18h

Jeudi 6

Les Jeudis de l'enclos
Devant l'office de tourisme - 19h30

Dimanche 9

Pardon de la chapelle
Saint-Laurent

Jeudi 13

Les Jeudis de l'enclos
Devant l'office de tourisme - 19h30

Jeudi 20

Concert orgue
Église Saint-Germain 18h

Jeudi 20

Les Jeudis de l'enclos
devant l'office de tourisme - 19h30

Vendredi 25 et samedi 26

Opération ramassage
de déchets
(Précisions à venir)

Jeudi 27

Lecture en vadrouille
Park Balanek - 11h

Jeudi 27

Concert orgue
Église Saint-Germain - 18h

Jeudi 27

Les Jeudis de l'enclos
devant l'office de tourisme - 19h30

Samedi 29

Forum des associations
Gymnase de Kervern - 9h

Dimanche 30

Rando cycliste
ManPower - 8h

Dimanche 30

Comice agricole
Terrain de La Coudraie - 13h30

Dimanche 30

Odile la Bretonne
Pont-Coblant (marché) - 11h

Du lundi 6 au vendredi 28

Guides de la SPREV
du lundi au vendredi
10h30/12h30-14h00/18h00
le dimanche de 14h00 à 18h00

SEPTEMBRE

Jeudi 3

Don du sang
Arvest

Samedi 5

Vente de documents
Salle du patrimoine - 10h-17h

Dimanche 6

Vide dressing Pleyben O'Top

Vendredi 11

Pot des nouveaux habitants
Salle des fêtes - 18h

Vendredi 25

Lancement saison culturelle
2026-2027
Arvest - 19h

Vendredi 25

Karaoké Social Club
Arvest - 20h

Du 1^{er} juillet au 30

septembre
Exposition « Urbex »
Devant la mairie